

**BUDGET ANNEXE
« PORTS DE PLAISANCE »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « ports de plaisance »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « ports de plaisance »	4
2.1 L'affectation du résultat 2024 du budget annexe « ports de plaisance »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « ports de plaisance »	5
2.2 La dette du budget annexe « ports de plaisance »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « ports de plaisance »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « ports de plaisance »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « ports de plaisance »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettre ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 5 décembre 2024 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +4,48 M€ en section d'exploitation.
- ✓ +3,11 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2025	Proposition BS 2025	Total après BS 2025
Section d'exploitation	14,58	4,48	19,05
Section d'investissement	21,64	3,11	24,75

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

2.1 L’AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

A l’occasion du budget supplémentaire les résultats de l’exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture exploitation	Résultats de clôture d’investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l’investissement	Solde maintenu en section exploitation
2024 (A)	2024 (B)	2024 (C)	2024 (B+C)	2025 (D)	2025 (A-D)
3 893 345 €	- 1 523 215 €	167 351 €	- 1 355 864 €	1 355 864 €	2 537 481 €

La section d’exploitation du budget annexe « ports de plaisance » a dégagé en 2024 un résultat de clôture positif de **3 893,34 K€**

Le résultat cumulé en investissement est de **-1 355,86 K€** avec des restes à réaliser en recettes de 167,35 K€.

Afin de couvrir le déficit en investissement il est affecté une partie du résultat d’exploitation à la section d’investissement à hauteur de **1 355,86 K€**. Cette affectation donnera lieu à l’émission d’un titre au compte 1068 « Autres réserves » à l’issue du vote du budget supplémentaire.

Le solde maintenu en section d’exploitation s’élève à **2 537,48 K€** et est porté en recettes sur la ligne budgétaire codifiée 002 « résultat d’exploitation reporté ».

Le résultat de clôture de la section d’investissement hors restes à réaliser s’établit à **-1 523,21 K€** et est inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d’exécution de la section d’investissement reporté » du budget supplémentaire 2025 en dépenses.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2025, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles d'exploitation- dépenses réelles d'exploitation => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Total 2025 après BS	Evolution 2024 / 2025	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	13,47	13,45	15,33	1,88	14%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	12,55	10,04	11,92	1,88	19%
Epargne de gestion courante (EBG)	0,92	3,42	3,42	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	6,8%	25,4%	22,3%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,29	0,04	0,07	0,03	63%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,59	0,03	0,36	0,33	
Résultat exceptionnel large	-0,30	0,01	-0,29	-0,30	
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	0,62	3,43	3,13	-0,30	-9%
Taux d'épargne de gestion	5%	25%	20%		
<i>Recettes réelles</i>	13,76	13,50	15,40	1,91	14%
<i>Dépenses réelles</i>	14,65	10,87	13,07	2,21	20%
Epargne brute (EBE)	-0,90	2,63	2,33	-0,30	-11%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	-6,5%	19,5%	15,1%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1,78	1,78	1,78	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	-2,68	0,85	0,55	-0,30	-35%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-19,5%	6,3%	3,6%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	18,36	18,19	18,19	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	-20,5	6,9	7,8		

L'épargne de gestion courante est stable par rapport au budget primitif 2025.

Le taux d'épargne de gestion diminue du fait d'un résultat exceptionnel déficitaire de -0,29 M€ avec notamment l'ajustement des dotations aux provisions (0,27 M€) et des annulations de titre de recettes sur exercices antérieurs.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Le constat est identique pour le taux d'épargne brute avec des inscriptions de dépenses réelles supérieures aux recettes réelles.

L'épargne nette : Le taux de l'épargne nette diminue également du fait de la baisse de l'épargne brute.

L'épargne brute de 2,33 M€ permet de couvrir l'annuité en capital de la dette de 1,78 M€.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « ports de plaisance »

EN K€	Stock de dette au 31/12/2024	Intérêts de la dette en 2025	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2025*	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2025	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025
Volume	18 189 K€	507 K€	1 780 K€	8 776 K€	25 185 K€

*dont mise en réserve pour les emprunts obligataires pour 361,036k€ en 2025

Le stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 est 25 185 K€ après un remboursement de 1 780 K€ et l'inscription d'un emprunt d'équilibre supplémentaire de 6 489 K€ portant le total voté à 8 776 K€.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « ports de plaisance » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2024 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2025	Variation des crédits de paiements BS 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Ports, Mer et Littoral	Ports, mer et littoral GESTION MDTURE 2020-26	25 972 K€	16 724 K€	4 650 K€	1 000 K€	5 650 K€	86%
	Ports, mer et littoral PROJET MDTURE 2020-26	37 400 K€	2 125 K€	13 232 K€	1 000 K€	14 232 K€	44%
	SOUS-TOTAL	63 372 K€	18 849 K€	17 882 K€	2 000 K€	19 882 K€	61%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	45 K€	10 K€	3 K€		3 K€	29%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	1 080 K€	514 K€	230 K€	-14,0 K€	216 K€	68%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	301 K€	81 K€	22 K€		22 K€	34%
	TOTAL	64 798 K€	19 454 K€	18 137 K€	1 986 K€	20 123 K€	61%

Le volume d'autorisation de programme au 01/01/2025 est de 64 798 K€.

Le taux d'avancement prévisionnel après le vote du budget supplémentaire est de 61%

Il est constaté une hausse des crédits de paiement 2025 de 2 000 K€ sur le programme « ports, Mer et Littoral » :

- 1 000 K€ pour l'autorisation de programme « Ports, Mer et littoral GESTION MANDATURE 2020-2026 » concernent un ajustement de l'opération de modernisation et développement des ports année 2024/2028 suite à des travaux hors programmation et une régularisation de commandes 2024.
- 1 000 K€ pour l'autorisation de programme « Ports, Mer et littoral PROJET MANDATURE 2020-2026 » concernent un ajustement suite à l'avancement du chantier du port des Heures Claires situé sur la commune d'Istres.

Il est à noter sur l'autorisation de programme « Numérique Gestion mandature 2020-2026 », une diminution des crédits de -14 K€ sur le projet de couverture WIFI des ports de plaisance suite à un réajustement à la baisse des frais d'installation.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Recettes réelles	13,76	13,50	1,91	15,40	14,13%
Recettes de gestion courante	13,47	13,45	1,88	15,33	13,98%
013 - Atténuations de charges	0,04	0,03		0,03	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9,49	9,80	1,17	10,97	11,98%
74 - Dotations et participations	0,44	0,37	0,01	0,37	1,45%
75 - Autres produits de gestion courante	3,50	3,26	0,70	3,96	21,50%
Autres recettes d'exploitation	0,29	0,04	0,03	0,07	62,63%
77 - Produits exceptionnels	0,29	0,04	0,03	0,07	62,63%
Recettes d'ordre	1,08	1,08	0,03	1,11	3,07%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,08	1,08	0,03	1,11	3,07%
Total recettes d'exploitation	14,84	14,58	1,94	16,52	13,31%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	2,91	0,00	2,54	2,54	
Total recettes d'exploitation cumulées	17,75	14,58	4,48	19,05	30,72%

Les recettes d'exploitation réelles augmentent de 14,13% soit 1,91 M€ au budget supplémentaire et sont réparties comme suit :

- Au chapitre 70, un réajustement de la recette estimée pour les redevances d'occupation (professionnels, sociétés nautiques, terrasses, manifestations) de 1,17 M€ ;
- Au chapitre 74, une subvention Fonds vert pour le stockage et démantèlement des bateaux de plaisance hors d'usage a été positionnée pour 0,01 M€ ;
- Au chapitre 75, 0,70 M€ de crédits supplémentaires concernent une régularisation des redevances versées par les concessionnaires ;
- Au chapitre 77, 0,03 M€ positionnés afin de régulariser des remboursements au titre de la cotisation foncière des entreprises 2021 pour le port de la Pointe Rouge.

Pour les recettes d'ordre, 0,03 M€ sont prévus afin de réajuster l'amortissement des subventions.

Un résultat reporté d'exploitation est inscrit à hauteur de 2,54 M€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Dépenses réelles	14,65	10,87	2,21	13,07	20,32%
Dépenses de gestion courante	12,55	10,04	1,88	11,92	18,73%
011 - Charges à caractère général	7,40	5,42	1,72	7,14	31,73%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4,72	4,30		4,30	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	0,43	0,32	0,16	0,48	50,84%
Autres dépenses d'exploitation	2,10	0,83	0,33	1,16	39,51%
66 - Charges financières	0,54	0,51		0,51	
67 - Charges exceptionnelles	0,12	0,03	0,06	0,09	193,55%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,47		0,27	0,27	
69 - Impôts sur les bénéfices	0,29	0,29		0,29	
022 - Dépenses imprévues	0,68			0,00	
Dépenses d'ordre	2,90	2,90	0,18	3,08	6,15%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,90	2,90	0,18	3,08	
Total dépenses de fonctionnement hors virement	17,56	13,77	2,39	16,15	17,33%
 023 - Virement à la section d'investissement	0,19	0,81	2,09	2,90	258,23%
Total dépenses d'exploitation	17,75	14,58	4,48	19,05	30,72%

Les dépenses d'exploitation réelles augmentent de 20,32% soit 2,21 M€ au budget supplémentaire et sont réparties comme suit :

Le chapitre 011 est en augmentation avec 1,72 M€ :

- 0,1 M€ de régularisation d'électricité ;
- 1,26 M€ en maintenance avec notamment 0,5 M€ de prestation pour la déconstruction de navires sur les sites de plongée ainsi que 0,2M€ pour le dragage des ports de Saint Jean et le port du Rouet. Il est prévu également 0,25 M€ de budget supplémentaire pour les réparations et la réhabilitation des mouillages suite aux intempéries ;
- 0,17 M€ en autres services extérieurs avec notamment 0,11 M€ de crédits supplémentaires pour l'organisation de la course MED CHANNEL RACE ;
- 0,4 M€ de réajustement au titre de la taxe foncière 2025 ;
- Une régularisation de -0,21 M€ des frais de structure.

Le chapitre 65 concerne les admissions en non-valeur pour 0,16 M€.

Le chapitre 67 concerne les annulations de titre de recettes pour 0,06 M€.

Il a été positionné 0,27 M€ de provisions sur le chapitre 68 avec notamment 0,02 M€ pour le compte épargne temps et 0,25 M€ de dotations aux dépréciations des actifs circulants.

Un ajustement des dotations aux amortissements de 0,18 M€ est prévu en opération d'ordre.

Il est à noter 2,09 M€ de virement vers la section d'investissement.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Dépenses réelles	8,58	19,92	1,99	21,90	10,0%
Dépenses d'équipement	6,43	18,14	1,99	20,12	
Total des opérations d'équipement	6,43	18,14	1,99	20,12	10,9%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses financières	2,14	1,78	0,00	1,78	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1,78	1,78	0,00	1,78	0,0%
020 - Dépenses imprévues	0,36			0,00	
Dépenses d'ordre	1,81	1,73	-0,40	1,33	-23,1%
040 - Opérations de transfert entre sections	1,08	1,08	0,03	1,11	3,1%
041 - Opérations patrimoniales	0,74	0,65	-0,43	0,21	-66,8%
Total dépenses d'investissement	10,39	21,64	1,59	23,23	7,3%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0,00	1,52	1,52	
Total dépenses d'investissement cumulées	10,39	21,64	3,11	24,75	14,4%

Les dépenses réelles d'investissement connaissent une évolution de 10 % de crédits supplémentaires.

Il est constaté une hausse des crédits de paiement 2025 de 2 000 K€ sur le programme « Ports, Mer et Littoral » :

- 1 M€ pour l'autorisation de programme « Ports, Mer et littoral GESTION MANDATURE 2020-2026 » concernent un ajustement de l'opération de modernisation et développement des ports année 2024/2028 suite à des travaux hors programmation et une régularisation de commandes 2024.
- 1 M€ pour l'autorisation de programme « Ports, Mer et littoral PROJET MANDATURE 2020-2026 » concernent un ajustement suite à l'avancement du chantier du port des heures claires à Istres.

Sur l'autorisation de programme « Numérique Gestion mandature 2020-2026 », il y a une diminution des crédits de -0,014 M€ sur le projet de couverture WIFI des ports de plaisance suite à un réajustement à la baisse des frais d'installation.

Sur les dépenses d'ordre, -0,43 M€ sont prévus en régularisation de dotations aux amortissements (compensées par une recette d'ordre équivalente).

On note un résultat reporté d'investissement de 1,52 M€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Recettes réelles	4,34	17,29	1,27	18,56	7,4%
Recettes d'équipement	3,52	17,29	-0,08	17,20	-0,5%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le	2,85	15,00	-6,57	8,43	-43,8%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,67	2,29	6,49	8,78	283,8%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes financières	0,81	0,00	1,36	1,36	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,81		1,36	1,36	
Recettes d'ordre	3,64	3,55	-0,25	3,29	-7,1%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,90	2,90	0,18	3,08	
041 - Opérations patrimoniales	0,74	0,65	-0,43	0,21	-66,8%
Total recettes d'investissement hors virement	7,97	20,83	1,02	21,85	4,9%
021 - Virement de la section d'exploitation	0,19	0,81	2,09	2,90	258,2%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	2,22			0,00	
Total recettes d'investissement	10,39	21,64	3,11	24,75	14,4%

Les recettes réelles d'investissement sont en augmentation de 7,4%.

Les crédits inscrits lors du budget primitif 2025 pour le financement de l'opération de réaménagement du port des Heures Claires ont fait l'objet de plusieurs ajustements entraînant une diminution de -7,18 M€ :

- La participation du budget principal au budget annexe des ports de plaisance est diminuée de -9,18 M€ pour être fixé à hauteur de 4M€ pour l'année 2025 ;
- Une inscription d'une subvention du département de 2M€ a été inscrite.

Sur le reste du chapitre 13 (hors subventions et participations relatives aux Heures Claires) :

- -0,7 M€ sont retirés concernant le projet de ponton au port du Frioul (subvention gelée par l'état) ;
- Une participation du budget principal est inscrite pour la rénovation des ports Ouest pour 1,17M€ ;
- Ainsi que le solde d'une subvention du département pour les jeux olympiques à hauteur de 0,09 M€.

Afin de préserver l'équilibre du budget, il est prévu d'inscrire un emprunt d'équilibre supplémentaire de 6,49 M€.

On note 0,16 M€ d'inscription au titre des restes à réaliser en subvention d'investissement.

Sur les recettes d'ordre, un ajustement de -0,48 M€ est positionné pour les régularisations comptables sur la gestion des immobilisations (compensées par une dépense équivalente).

De plus, un ajustement des dotations aux amortissements de 0,18 M€ est prévu en opération d'ordre.